

Organisée par le Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées

Journée de réflexion sur l'enseignement et le milieu carcéral



« Va Savoir... »

en Prison ... »

Mardi 6 Mars 2007

Amphi 24 - Université Paris 7 Denis Diderot

MATIN

9h45 - Présentation

Introduction & Présentation de l'association par Clémence Patureau - Présidente du GENEPI, et de la Section des Etudiants Empêchés de Paris 7 par Monsieur François Chouquet - Directeur de la Section des Etudiants Empêchés (sous réserve d'acceptation).

10h00 -11h30 - Le rôle et les conditions de l'Enseignement en prison

> La question *du savoir, des savoirs* en détention

Intervenants : Mme Carine Trévisan (maître de conférence à l'université Paris 7), M. Pierre Chartier (maître de conférence à l'université Paris 7), Melle Fanny Salane (Doctorante, CERLIS, Université Paris 5), M. Alain Duhamelle (Enseignant, responsable d'enseignement à la Maison d'arrêt de la Santé), Mme Peraldi (Enseignante).

11h30- 12h15 - Témoignage d'un ancien détenu

➤ Les conditions d'incarcération : état présent des lieux...

APRES-MIDI

14 h - 16h - Fugues carcérales de Janusz Mrozowski (octobre 2003, 45 minutes)

[Projection du film suivie d'un débat]

> Comment la Fiction supplée à la réalité ?

En présence du réalisateur

16h15 - 17h30 - Les liens tissés avec la Philosophie

L'œuvre de Michel Foucault : *Surveiller et punir* - réflexions sur les questions de faute et culpabilité « Sécuriser, réprimer, juger ».

Intervenants : M. François Boullant (philosophe, spécialiste de Foucault), M. Antoine Lazarus (Professeur de Santé Publique).

17H45 - 19h - Débat de Clôture

> *Sur la nécessité de lier devenir et enfermement* : un questionnement sur des prisons de la modernité.

Intervenants : M. Serge Portelli (magistrat, vice président au tribunal de Paris), M. François Bès (OIP - Observatoire International des Prisons), M. Milko Paris (Président de Ban Public), Mme Valérie Guiraudon (maître de conférence à l'Université Paris 7), M. François Chouquet (Directeur de la Section des Etudiants Empêchés de Paris 7, sous réserve d'acceptation).